



N/REF: JPB/CN.ATTES2017-05

ATTESTATION

Je soussigné Jean-Paul BULGARIDHES, Président de la Fédération Française d'Haltérophilie-Musculation (FFHM), atteste que :

- La Société PALLINI – APS

Représentée par Monsieur Franck COLLINOT a un contrat de partenariat avec la FFHM pour une durée de 4 ans, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020.

Cette attestation est délivrée pour faire et valoir ce que de droit.

Fait à Champigny s/Marne, le 28 juin 2017

Jean-Paul BULGARIDHES
Le Président de la FFHM